



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340038500018

POSTE COMPTABLE : SGC OUEST HERAULT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	53
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	56
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	59
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	62
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	63
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 604

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 218,95
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	949,34
3 Dépenses d'équipement brut / population	902,92
4 Encours de dette / population (2) (3)	365,93
5 DGF / population	234,41
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	46,40 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	133,35 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	95,11 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	38,55 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-28,40 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5%
- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.
- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + 6S + DM.

(6) A compléter par un seul des choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après la vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 268 266,52	2 895 399,76	1 278 748,28	A1 905 881,52
Investissement	1 735 947,70	1 130 468,27	435 499,08	A2 -169 980,35
Fonctionnement	1 532 318,82	1 764 931,49	843 249,20	A3 1 075 861,87

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00 B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00 B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	905 881,52
Investissement	A2 + B2	-169 980,35
Fonctionnement	A3 + B3	1 075 861,87

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	Credits d'investissement votes au titre du present budget (y compris le compte 1068)	+	
		DEPENSES	RECETTES
		1 803 995,00	1 973 975,35
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 169 980,35	(si solde positif) 0,00
			0,00
=			
	Total de la section d'investissement (2)	1 973 975,35	1 973 975,35

VOTE	Credits de fonctionnement votes au titre du present budget	+	
		DEPENSES	RECETTES
		2 428 621,52	1 522 740,00
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 905 881,52
=			
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 428 621,52	2 428 621,52

TOTAL DU BUDGET (4)		4 402 596,87	4 402 596,87
---------------------	--	--------------	--------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	44 960,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 318 969,66	0,00	1 397 290,00	1 397 290,00	1 397 290,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	800 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 163 929,66	0,00	1 448 290,00	1 448 290,00	1 448 290,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	78 534,06	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 000,00	0,00	75 425,00	75 425,00	75 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	325 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
Total des dépenses financières		487 534,06	0,00	350 425,00	350 425,00	350 425,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 651 463,72	0,00	1 798 715,00	1 798 715,00	1 798 715,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 280,00		5 280,00	5 280,00	5 280,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 280,00		5 280,00	5 280,00	5 280,00

TOTAL	2 656 743,72	0,00	1 803 995,00	1 803 995,00	1 803 995,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	169 980,35
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 973 975,35
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	638 603,06	0,00	444 477,00	444 477,00	444 477,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		638 603,06	0,00	695 477,00	695 477,00	695 477,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	608 979,58	0,00	169 980,35	169 980,35	169 980,35
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 425,00	1 425,00	1 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	297 382,00	0,00	297 382,00	297 382,00	297 382,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		1 157 361,58	0,00	799 787,35	799 787,35	799 787,35
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 795 964,64	0,00	1 495 264,35	1 495 264,35	1 495 264,35

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	400 000,00		453 431,00	453 431,00	453 431,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	5 280,00		5 280,00	5 280,00	5 280,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		425 280,00		478 711,00	478 711,00	478 711,00

TOTAL	2 221 244,64	0,00	1 973 975,35	1 973 975,35	1 973 975,35
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 973 975,35
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

473 431,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	628 853,67	0,00	631 019,00	631 019,00	631 019,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	912 250,00	0,00	907 250,00	907 250,00	907 250,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	379 135,53	0,00	357 050,00	357 050,00	357 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 930 239,20	0,00	1 905 319,00	1 905 319,00	1 905 319,00
66	Charges financières	32 400,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	7 871,52	7 871,52	7 871,52
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 983 639,20	0,00	1 955 190,52	1 955 190,52	1 955 190,52

023	Virement à la section d'investissement (4)	400 000,00		453 431,00	453 431,00	453 431,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		420 000,00		473 431,00	473 431,00	473 431,00

TOTAL	2 403 639,20	0,00	2 428 621,52	2 428 621,52	2 428 621,52
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 428 621,52
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 100,00	0,00	87 100,00	87 100,00	87 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	247 370,00	0,00	246 270,00	246 270,00	246 270,00
731	Fiscalité locale	826 400,00	0,00	626 900,00	626 900,00	626 900,00
74	Dotations et participations (3)	408 500,00	0,00	415 450,00	415 450,00	415 450,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	165 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 539 370,00	0,00	1 501 720,00	1 501 720,00	1 501 720,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 560 390,00	0,00	1 522 740,00	1 522 740,00	1 522 740,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 560 390,00	0,00	1 522 740,00	1 522 740,00	1 522 740,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	905 881,52
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 428 621,52
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	473 431,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	75 425,00	0,00	75 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	21 000,00	0,00	21 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 397 290,00	5 280,00	1 402 570,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	30 000,00	0,00	30 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	265 000,00	0,00	265 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 798 715,00	5 280,00	1 803 995,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**169 980,35**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 973 975,35****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	631 019,00		631 019,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	907 250,00		907 250,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	357 050,00	0,00	357 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	22 000,00	0,00	22 000,00
67	Charges spécifiques (9)	7 871,52	0,00	7 871,52
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	20 000,00	40 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		453 431,00	453 431,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 955 190,52	473 431,00	2 428 621,52

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**2 428 621,52**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir la détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – RECETTES****II****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 000,00	0,00	131 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	444 477,00	0,00	444 477,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	251 425,00	0,00	251 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	5 280,00	5 280,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	297 382,00	0,00	297 382,00
28	Amortissement des immobilisations		20 000,00	20 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		453 431,00	453 431,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		200 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 325 284,00	478 711,00	1 803 995,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**169 980,35**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**1 973 975,35****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 100,00		87 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	246 270,00		246 270,00
731	Fiscalité locale	626 900,00		626 900,00
74	Dotations et participations (8)	415 450,00		415 450,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	121 000,00	0,00	121 000,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 522 740,00	0,00	1 522 740,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations	034-213400385-20250404-DEL2025011-DE
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			905 881,52
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 428 621,52

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A
DEPENSES										
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	2 656 743,72	0,00	0,00	1 803 995,00	1 803 995,00	0,00	1 803 995,00	1 803 995,00	1 803 995,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 960,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 318 969,66	0,00	0,00	1 397 290,00	1 397 290,00	0,00	1 397 290,00	1 397 290,00	1 397 290,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	800 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 163 929,66	0,00	0,00	1 448 290,00	1 448 290,00	0,00	1 448 290,00	1 448 290,00	1 448 290,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement	78 534,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	84 000,00	0,00	0,00	75 425,00	75 425,00	0,00	75 425,00	75 425,00	75 425,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	325 000,00	0,00	0,00	265 000,00	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	487 534,06	0,00	0,00	350 425,00	350 425,00	0,00	350 425,00	350 425,00	350 425,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 651 463,72	0,00	0,00	1 798 715,00	1 798 715,00	0,00	1 798 715,00	1 798 715,00	1 798 715,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	5 280,00	0,00	0,00	5 280,00	5 280,00	0,00	5 280,00	5 280,00	5 280,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	5 280,00	0,00	0,00	5 280,00	5 280,00	0,00	5 280,00	5 280,00	5 280,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										169 980,33

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 973 975,35

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat consolidé de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					1 973 975,35

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 656 743,72	0,00	0,00	1 803 995,00	1 803 995,00	0,00	1 803 995,00	1 803 995,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	44 960,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
2031	43 960,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2033	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	1 318 969,66	0,00	0,00	1 397 290,00	1 397 290,00	0,00	1 397 290,00	1 397 290,00
2111	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2121	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2128	145 969,34	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
21311	466 092,65	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21312	10 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
21316	600,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21318	39 460,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21351	62 433,20	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2138	10 000,00	0,00		228 790,00	228 790,00	0,00	228 790,00	228 790,00
2151	120 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2152	14 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21532	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21534	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
21538	200 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
215731	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
215738	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2158	53 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21621	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
21828	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID: 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE



COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21831	Matériel informatique scolaire	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	2 163 929,66	0,00	0,00	1 448 290,00	1 448 290,00	0,00	1 448 290,00	1 448 290,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13362	Dotations de soutien à l'invest local	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		75 425,00	75 425,00		75 425,00	75 425,00
1641	Emprunts en euros	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		5 425,00	5 425,00		5 425,00	5 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	265 000,00	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27638 Créance Autres établissements publics	325 000,00	0,00		265 000,00	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	487 534,06	0,00	0,00	350 425,00	350 425,00	0,00	350 425,00	350 425,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 651 463,72	0,00	0,00	1 798 715,00	1 798 715,00	0,00	1 798 715,00	1 798 715,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	5 280,00			5 280,00	5 280,00		5 280,00	5 280,00
21311 Bâtiments administratifs	5 280,00			5 280,00	5 280,00		5 280,00	5 280,00
Total des dépenses d'ordre	5 280,00			5 280,00	5 280,00		5 280,00	5 280,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.1****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 612 265,06	0,00	1 803 995,00	1 803 995,00	1 803 995,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	638 603,06	0,00	444 477,00	444 477,00	444 477,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	190 275,06	0,00	140 222,00	140 222,00	140 222,00
1322	Subv. non transf. Régions	89 510,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	198 498,00	0,00	76 420,00	76 420,00	76 420,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	5 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	62 835,00	62 835,00	62 835,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	155 320,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		638 603,06	0,00	695 477,00	695 477,00	695 477,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	50 000,00	0,00	131 000,00	131 000,00	131 000,00
10222	FCTVA	40 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 425,00	1 425,00	1 425,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 425,00	1 425,00	1 425,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	297 382,00	0,00	297 382,00	297 382,00	297 382,00
27638	Créance Autres établissements publics	297 382,00	0,00	297 382,00	297 382,00	297 382,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		548 382,00	0,00	629 807,00	629 807,00	629 807,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		1 188 985,06	0,00	1 325 284,00	1 325 284,00	1 325 284,00
021	Virement de la section de fonctionnement	400 000,00		453 431,00	453 431,00	453 431,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	18 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	5 280,00		5 280,00	5 280,00	5 280,00
2031	Frais d'études	5 280,00		5 280,00	5 280,00	5 280,00
Total des recettes d'ordre		425 280,00		478 711,00	478 711,00	478 711,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	
III	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 403 639,20	0,00	0,00	2 428 621,52	2 428 621,52	0,00	2 428 621,52	2 428 621,52
011	Charges à caractère général (3)	628 853,67	0,00	0,00	631 019,00	631 019,00	0,00	631 019,00	631 019,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	912 250,00	0,00		907 250,00	907 250,00		907 250,00	907 250,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	379 135,53	0,00	0,00	357 050,00	357 050,00	0,00	357 050,00	357 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 930 239,20	0,00	0,00	1 905 319,00	1 905 319,00	0,00	1 905 319,00	1 905 319,00
66	Charges financières	32 400,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		7 871,52	7 871,52		7 871,52	7 871,52
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		53 400,00	0,00	0,00	49 871,52	49 871,52		49 871,52	49 871,52
Total des dépenses réelles		1 983 639,20	0,00	0,00	1 955 190,52	1 955 190,52	0,00	1 955 190,52	1 955 190,52
023	Virement à la section d'investissement	400 000,00			453 431,00	453 431,00		453 431,00	453 431,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		420 000,00			473 431,00	473 431,00		473 431,00	473 431,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		2 428 621,52
---	--	--------------

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le


ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
RECETTES						
	TOTAL	1 560 390,00	0,00	1 522 740,00	1 522 740,00	1 522 740,00
013	Atténuations de charges (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 100,00	0,00	87 100,00	87 100,00	87 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	247 370,00	0,00	246 270,00	246 270,00	246 270,00
731	Fiscalité locale	626 400,00	0,00	626 900,00	626 900,00	626 900,00
74	Dotations et participations (2)	408 500,00	0,00	415 450,00	415 450,00	415 450,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	165 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 539 370,00	0,00	1 501 720,00	1 501 720,00	1 501 720,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes financières		21 020,00	0,00	21 020,00	21 020,00	21 020,00
Total des recettes réelles		1 560 390,00	0,00	1 522 740,00	1 522 740,00	1 522 740,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)				905 881,52
---------------------------------------	--	--	--	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées				2 428 621,52
---	--	--	--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettas impulsées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE
III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
011	TOTAL	2 403 639,20	0,00	0,00	2 428 621,52	2 428 621,52	0,00	2 428 621,52	2 428 621,52
6042	Charges à caractère général (4)	628 853,67	0,00	0,00	631 019,00	631 019,00	0,00	631 019,00	631 019,00
60611	Achats de prestations de services	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60612	Eau et assainissement	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60621	Energie - Electricité	130 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60622	Combustibles	30 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60623	Carburants	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60624	Alimentation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Produits de traitement	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de petit équipement	31 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
60636	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Habillage et vêtements de travail	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Fournitures administratives	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60668	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6067	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6068	Fournitures scolaires	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
611	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61228	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61351	Autres	29 403,67	0,00		46 569,00	46 569,00	0,00	46 569,00	46 569,00
61358	Matériel roulant	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61521	Autres	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
615221	Entretien terrains	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615228	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615232	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61551	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
	Maintenance	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	1 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6234	Réceptions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6284	Redevances pour services rendus	800,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
62878	Remb. frais à des tiers	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	912 250,00	0,00		907 250,00	907 250,00		907 250,00	907 250,00
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	440 000,00	0,00		440 000,00	440 000,00		440 000,00	440 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64113	NBI	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
64118	Autres indemnités	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
64131	Rémunérations	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	50,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
64138	Primes et autres indemnités	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	35 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00		67 000,00	67 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00		39 000,00	39 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6488	Autres	40 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	379 135,53	0,00	0,00	357 050,00	357 050,00	0,00	357 050,00	357 050,00
55311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
55312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
55313	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
55315	Formation	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
553172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6553	Service d'incendie	51 700,00	0,00		53 200,00	53 200,00	0,00	53 200,00	53 200,00
65568	Autres contributions	140 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6577	Remises gracieuses	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	16 085,53	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 930 239,20	0,00	0,00	1 905 319,00	1 905 319,00	0,00	1 905 319,00	1 905 319,00
66	Charges financières	32 400,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		7 871,52	7 871,52		7 871,52	7 871,52
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		7 871,52	7 871,52		7 871,52	7 871,52
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		53 400,00	0,00	0,00	49 871,52	49 871,52		49 871,52	49 871,52
Total des dépenses réelles		1 983 639,20	0,00	0,00	1 955 190,52	1 955 190,52	0,00	1 955 190,52	1 955 190,52
023	Virement à la section d'investissement	400 000,00			453 431,00	453 431,00		453 431,00	453 431,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		420 000,00			473 431,00	473 431,00		473 431,00	473 431,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 560 390,00	0,00	1 522 740,00	1 522 740,00	1 522 740,00
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	87 100,00	0,00	87 100,00	87 100,00	87 100,00
70311	Concessions dimetières (produit net)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	247 370,00	0,00	246 270,00	246 270,00	246 270,00
73211	Attribution de compensation	142 100,00	0,00	142 000,00	142 000,00	142 000,00
73221	FNGIR	39 770,00	0,00	39 770,00	39 770,00	39 770,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73474	TVA	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
731	Fiscalité locale	626 400,00	0,00	626 900,00	626 900,00	626 900,00
73111	Impôts directs locaux	610 000,00	0,00	610 000,00	610 000,00	610 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73141	Accise sur l'électricité	16 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
73154	Droits de place	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
7318	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
74	Dotations et participations (3)	408 500,00	0,00	415 450,00	415 450,00	415 450,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	117 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
741121	DSR des communes	231 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
741127	DNP des communes	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
742	Dot. aux élus locaux	300,00	0,00	250,00	250,00	250,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
748312	D.C.R.T.P.	19 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	165 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
75882	Reprise de réserve - Surplus de DMTO	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 539 370,00	0,00	1 501 720,00	1 501 720,00	1 501 720,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des recettes réelles		1 560 390,00	0,00	1 522 740,00	1 522 740,00	1 522 740,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - COMMUNE DU BOUSQUET D'ORB - BP - 2025

IV – ANNEXES												IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le

13400385-20250404-DEL2025011-DE

Page 44

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complétés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le 
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	528 018,12	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV
		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE



IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	
	IV B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

Bois
Leveau

ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour illiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS			B6

Prêts (compte 274)					
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 522 740,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2025							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	1,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique	C	8,00	1,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service PM ppal 1ère cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

Bousquet

D: 034-213400385-20250404-DEL20250311-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		18,00	1,00	19,00	17,00	0,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 90 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
JUN : Jeunesse.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale de trois ans par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire titulaire.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins de services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'achèvement de son contrat des conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
328 : 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L328 et L352).
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-10 : 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-169 980,35	-169 980,35
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-169 980,35	-169 980,35

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	169 980,35	169 980,35
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-169 980,35	-169 980,35
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	80 000,00	80 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 101 813,00	1 101 813,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde I)	1 021 813,00	1 021 813,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		80 000,00	80 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		70 000,00	70 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	70 000,00	70 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 101 813,00	III 1 101 813,00
Ressources propres externes de l'année (a)		428 382,00	428 382,00
10222	FCTVA	130 000,00	130 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	1 000,00	1 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	297 382,00	297 382,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		673 431,00	673 431,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 000,00	2 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	18 000,00	18 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	453 431,00	453 431,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
COMMERCE	LOCAL COMMERCIAL			SPIC

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire							
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules							
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)							
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)							
Taxe relative à l'octroi de mer (1)							
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)							
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement							
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement							
Taxe sur la consommation finale d'électricité							
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne							
Part communale des ressources							
TFPB							
TFPNB							
CFE							
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires							
TOTAL							

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 1

Nombre de suffrages exprimés : 1

VOTES :

Pour : 12

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2025

Présenté par Le MONSIEUR LE MAIRE (1),
A LE BOUSQUET D'ORB, le 26/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil municipal(2), réunie en session ordinaire
A LE BOUSQUET D'ORB, le 24/4/2025
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil municipal (2),(3).

AGULLO GUY	
BLASCO MARTINE	
BORIE JEAN MICHEL	
BOUREMEL DANIELLE	
CARBOU SEBASTIEN	Abt
CASSILI YVAN	
CHIRAC COLETTE	Abte
DOS SANTOS LAURENCE	Abte
LANNEAU JEAN LUC	
PANSERI HELENE	
PHILIPPE LAETITIA	Abte Proc.
PHILIPPE SERGE	
QUINTON PAUL	
RAYNAUD CORINNE	Abte
RIVIERE RAYMOND	
SCHENCK ALAIN	
ZEHAFF ALLIANCE	

Certifié exécutoire par Le MONSIEUR LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/4/2025, et de la publication le 06/4/2025

A LE BOUSQUET D'ORB, le 04/4/2025

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 034-213400385-20250404-DEL2025011-DE